

IMPORTS BEE

Baccalauréats Général et Technologique

Cette fiche de procédure a pour objectif de vous expliquer comment importer des candidatures issues de SIECLE BEE dans CYCLADES, pour les Baccalauréats Général et Technologique.

Etapes d'import

Note : les dernières modifications sont surlignées en jaune

Dans SIECLE BEE

Accédez à SIECLE BEE depuis le portail ARENA en choisissant « BEE > Mise à jour » (voir capture ci-dessous).



1. Vérifiez que les fiches élèves sont complètes

Les candidats avec des données incomplètes ne seront pas importés dans Cyclades.

Vous devez donc **vérifier dans SIECLE BEE** que les fiches de vos élèves sont complètes.

Une fiche élève est dite **complète** lorsque l'élève est scolarisé, et que sa fiche ne figure pas dans la liste des fiches bloquantes du tableau de bord BEE.

De plus, un élève doit avoir un INE (Identifiant National Elève) pour que sa candidature soit acceptée dans CYCLADES.

Attention : les données d'identification du candidat (nom, prénom, date de naissance, INE, ...) seront créées dans Cyclades lors du 1^{er} import, mais ne seront pas mises à jour en cas de ré-import de la candidature, même pour une candidature existante à l'état « Inscrit ». Il faudra apporter les modifications dans Cyclades.

2. Sélectionnez les candidats de votre établissement

Dans le menu Exportations > Examens, après avoir choisi la session d'examen, sélectionnez les candidats à préinscrire, et déclenchez l'envoi vers CYCLADES.

Si vous ne parvenez pas à envoyer la liste des candidats, suivez les consignes fournies par le message d'information à l'écran.

Dans CYCLADES

Pré-requis : L'étape de gestion Inscription doit être ouverte pour votre établissement.

3. Vérifiez l'import et corrigez les problèmes

L'activité « **Inscription > Inscrire > Consulter le compte rendu de l'import automatique des candidats de BEE** » permet de consulter le compte rendu après l'import. Celui-ci vous indique :

- Le nombre de candidatures à traiter, c'est-à-dire le nombre de candidats concernés trouvés dans les fichiers BEE.
- Le nombre de candidatures rejetées et les raisons de ces échecs.
- Le nombre de candidatures importées à reprendre en inscription.
- Le nombre de candidatures importées avec succès lors de cet import
- Les détails de l'import : INFO et/ou REJET en début de chaque ligne d'info/rejet
- Le nombre de candidatures inscrites au total par l'activité d'import BEE.

Si une candidature est rejetée lors de l'import elle n'est pas créée dans Cyclades.

Pour chaque candidature rejetée, vous devez analyser le problème et :

- Soit corriger le problème dans la BEE et relancer la procédure.
- Soit créer manuellement la candidature dans Cyclades.

Pour toute candidature importée à l'état « Anomalie », vous devez analyser le problème et compléter les données dans CYCLADES pour passer la candidature à Inscrit.

Règles d'import

Toute candidature est importée à l'état **Inscrit** s'il n'y a eu aucune erreur de données sur la candidature.

Par contre, s'il y a une erreur sur une donnée non structurante d'une candidature (c'est-à-dire autre que nom, prénom, données de naissance, qualification présentée, catégorie, établissement d'inscription...) la candidature est importée à l'état **Anomalie** ; la donnée source de l'anomalie est alors précisée dans le compte-rendu.

L'indicateur Handicap est positionné à NON.

Les consentements de communication des résultats (Presse, ...) sont positionnés à NON. Le consentement d'un enregistrement vidéo (EPPCS) est positionné à OUI.

En section de langue BFI (sauf BFI Chinois), le choix de la langue pour la partie écrite de l'épreuve d'histoire-géo est, par défaut, la langue de la section de langue. Pour toutes les épreuves liées au sport le candidat est automatiquement inscrit en évaluation non aménagée.

Les champs Prénoms de la BEE sont concaténés dans un seul champ Prénoms dans Cyclades.

Les champs de la BEE Nom de famille, Nom d'usage et la concaténation de Prénoms sont tronqués chacun à 40 caractères.

Compléments fonctionnels et cas particuliers

Cas des candidats issus de l'EA (session N-1) et pré-inscrits dans la nouvelle session :

Le rapprochement de candidatures va s'opérer si les critères ci-après sont identiques dans la pré-inscription et dans l'import BEE :

- a) Domaine et session identiques,
- b) Même catégorie de candidature.

Dans ce cas, le statut de la candidature sera modifié en « Inscrit » et les informations sont mises à jour avec les données de l'import BEE.

Si la candidature pré-inscrite ne remplit que la condition a) ci-dessus, alors une nouvelle candidature sera créée et positionnée à l'état « Anomalie ». Un message d'information indiquera : « Nouvelle candidature créée, attention, ce candidat avait déjà une candidature pré-inscrite avec des caractéristiques différentes ».

Reprise des notes suite à changement d'établissement [et d'académie] :

Si le candidat a changé d'établissement [et d'académie] entre la 1ère et la Terminale, la candidature a été récupérée des EA (Session N-1) dans l'ancien établissement [dans l'ancienne académie] à l'état « Préinscrit » ; ne pas toucher à cette pré-inscription.

L'import BEE effectué par son nouvel établissement va inscrire la candidature dans ce nouvel établissement, suite à un rapprochement avec la candidature à l'état « P ».

Relancer l'import plusieurs fois : quelles sont les conséquences ?

Seules les nouvelles candidatures du fichier seront créées.

Une candidature existante à l'état « Inscrit » n'est pas mise à jour, et n'apparaît pas comme un rejet dans le compte-rendu.

Attention ! Au BGT, il est fortement déconseillé de lancer l'import plusieurs fois, dans le but de corriger une candidature existante en anomalie :

En effet, en cas de ré-import d'une candidature, cela aurait pour conséquence de créer une nouvelle candidature à l'état « Anomalie » avec les données de la BEE de la classe de terminale uniquement, c'est-à-dire **sans les épreuves et les notes conservées issues de la classe de 1^{ère} qui seront à renseigner de nouveau.**

Il est donc conseillé de modifier directement la candidature importée à l'état « Anomalie » et de la passer à l'état « Inscrit ».

Quels sont les cas de rejet possibles ?

- Il existe déjà un candidat avec le même INE.
- Le format des données n'est pas le bon (données structurantes).
- Il manque une des données obligatoires. Dans ce cas, la donnée manquante est précisée dans le compte-rendu.

Cas d'anomalies spécifiques :

- La qualification présentée n'est pas ouverte dans l'établissement.
- Un choix optionnel n'est pas ouvert dans l'établissement.

Cas relatifs à l'INE

Le format de l'INE est composé de **9 chiffres suivis de 2 lettres**.

- a) Si un candidat existe déjà pour cet INE mais avec un nom de naissance différent, l'inscription est rejetée avec le motif suivant (erreur ciblée sur le candidat) :
« Une autre personne possède l'INE de la personne à créer. »
Cela signifie que ce numéro INE a été attribué à un autre candidat.
De plus, s'il existe une candidature pour ce candidat, l'établissement et l'académie où existe déjà le candidat seront précisés dans le compte-rendu.
- b) Si un candidat existe déjà pour cet INE, et le nom de naissance (de la BEE) est « contenu » dans le nom de naissance d'une personne existante dans Cyclades (ou inversement) :
 - S'il existe plus d'une personne, un message de REJET sera affiché avec **« Il n'a pas été possible de déterminer la personne à rapprocher. »** ;
 - S'il existe une seule personne dans Cyclades, le traitement rattachera l'inscription au candidat déjà existant.
Exemple : si j'importe « MARTIN » alors que « MARTIN DUPONT » existe déjà pour le même INE, alors l'import BEE rattachera l'inscription BGT au candidat existant « MARTIN DUPONT ». Le nom « MARTIN » est en effet « contenu » dans le nom « MARTIN DUPONT ».

Messages : Information / Anomalie / Rejet

Messages d'informations uniquement, la candidature est bien inscrite dans Cyclades :

Dans certains cas, la candidature est créée, mais le compte-rendu vous donne des messages d'information et les candidatures concernées sont à vérifier / compléter si besoin dans CYCLADES.

- INFO : INE : <valeur de l'INE>, <Nom> <Prénoms> <Date naissance, <Division de classe>
Le candidat est maintenant dans l'établissement <code nouvel étab>, l'ancien était <code ancien étab>
=> Le candidat était précédemment scolarisé dans un autre établissement. Sa candidature a été retrouvée et complétée avec les informations de terminale en provenance de la BEE.

Messages d'anomalies, la candidature est à reprendre dans Cyclades :

- INFO : INE : <valeur de l'INE>, <Nom> <Prénoms> <Date naissance, <Division de classe>
Veuillez reprendre la candidature en inscription. Candidature incomplète : il manque les informations de première
=> Aucune candidature précédente n'a été trouvée ; la candidature est créée en anomalie car les données de la classe de 1ère ne sont pas présentes dans le fichier BEE et sont donc à compléter dans Cyclades pour inscrire le candidat.

Messages de REJET, la candidature n'a pas été créée dans Cyclades

- REJET : INE : <valeur de l'INE>, <Nom> <Prénoms> <Date naissance, <Division de classe>.
La création de la candidature à l'état 'Anomalie' est en échec : < cause de l'échec>
=> La création de la candidature n'a pas pu être réalisée pour une cause inconnue. Veuillez contacter votre correspondant en académie pour signaler l'erreur.

Cas particuliers du Baccalauréat Français International (BFI)

Information « Parcours BFI » :

- L'information « Parcours BFI » n'est pas une information transmise par la BEE à Cyclades. Au vu des informations présentes dans l'échange BEE/Cyclades, Cyclades pourra identifier les candidats en parcours bilingue. Le parcours trilingue pourra également être identifié pour tous les candidats qui ne suivent pas d'enseignement optionnel de LVC. Par contre, il ne sera pas possible de distinguer des candidats en parcours trilingue qui suivraient un enseignement de LVC des candidats en parcours quadrilingue. Dans ces 2 situations, le parcours ne pourra pas être automatiquement déduit par Cyclades. *Les candidats concernés seront donc en anomalie suite à la prise en compte de l'import BEE. Le parcours devra être précisé par l'établissement dans Cyclades.*

Candidats redoublants ou en étalement inscrits en 2023 en OIB :

- Les candidats redoublants ou en étalement inscrits en 2023 en OIB seront automatiquement préinscrits dans Cyclades en BFI. Cependant, étant donné le très faible nombre de candidats concernés, les bénéfiques de notes (que ce soit des notes de candidats en étalement de session ou de redoublants autorisés à faire valoir des bénéfiques) ne seront pas automatiquement positionnés sur les nouvelles épreuves du BFI. *Ils devront être renseignés par le gestionnaire directement dans l'activité d'inscription.*

Epreuve DNL2 Facultative (CT085 - Bilingue / CT086 –Trilingue / CT087 - Quadrilingue) :

- L'inscription à la DNL2 facultative du BFI ne pourra pas être réalisée à partir de l'échange BEE/Cyclades (La BEE n'utilise pas une codification nationale pour cet enseignement) *Il sera donc nécessaire de reprendre en modification les inscriptions des candidats concernés dans Cyclades pour les inscrire à cette épreuve.*